

-G-



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Cabinet  
Leader de l'opposition officielle

Québec, le 24 février 2015

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 25 février, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,

  
Simon Lajoie

  
11615  
24/02/15

Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 2.157  
Québec (Québec) G1A 1A4  
Téléphone : 418 643-1275  
Télécopieur : 418 643-1906

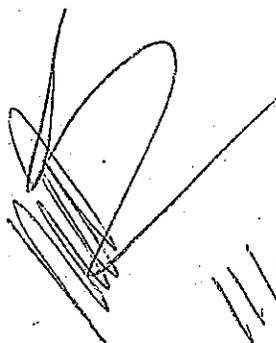
## AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que le gouvernement libéral demande aux familles québécoises de se serrer la ceinture et aux employés du gouvernement de limiter les frais de déplacements notamment à l'international;

Que l'Assemblée nationale exige du Premier ministre qu'il prêche par l'exemple et que la délégation ministérielle prévue en France la semaine prochaine soit limitée au premier ministre accompagné de deux ministres et non pas du premier ministre accompagné de six ministres».

\*\*\*

  
11/6/15  
24/02/15